



38142

Tél / Fax 04 76 80 11 39
mairie.mizoen@wanadoo.fr

EXTRAIT

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

2015/41

L'an deux mil quinze le vingt trois juin, le Conseil municipal de la Commune de MIZOËN, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à 18 heures 30, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Bernard MICHEL, Maire.

Date de convocation du Conseil municipal : 05 juin 2015

PRESENTS : MM MICHEL Gilbert, COING Jean-Pierre, BEAUME Hugues, GIRAUD Roger, PINATEL François, BERARD Guy, VIN Daniel, GONON Florence, MIALON Delphine.

ABSENT : SEVERAC Pascal.

Secrétaire de séance : Delphine MIALON

CRÉATION D'UN SPIC ET D'UN BUDGET ANNEXE « REFUGES »



Monsieur le Maire informe l'assemblée que, suite à la décision prise par délibération 2015/02 portant sur la location des refuges communaux des Clots et des Mouterres, un contrat d'affermage a été établi entre la commune et les gérants.

Monsieur le Maire fait part de sa volonté de créer un SPIC – Service Public Industriel et Commercial – relatif à la location des refuges communaux d'altitude. Ce SPIC nécessite obligatoirement la création d'un Budget Annexe. Il précise que ce Budget sera assujetti à la TVA.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

ACCEPTTE la création d'un SPIC et du Budget Annexe « Refuges » assujetti à la TVA,

AUTORISE le Maire à accomplir les démarches administratives, financières et budgétaires nécessaires, et à signer tous documents s'y rapportant.

Certifié exécutoire compte tenu de son dépôt en préfecture.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme,

Le Maire,
Bernard MICHEL

